



MOTION D'ACTUALITÉ

DÉCLARATION DE SOUTIEN DU CESER AU PEUPLE UKRAINIEN ET À LA SOCIÉTÉ CIVILE UKRAINIENNE

Le CESER, représentant la société civile du Grand Est, est solidaire du peuple Ukrainien qui s'est retrouvé au cœur d'une agression injustifiable.

La seconde assemblée régionale condamne la violence - sous toutes ses formes - mais aussi les actions de désinformation, les cyber-attaques, les atteintes aux droits fondamentaux tels que les droits à se déplacer librement et à exprimer son opinion. Ces droits ne sauraient se limiter à un territoire particulier, il en va de l'universalisme de nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité et du droit fondamental des peuples à décider de leur destin.

Sensible à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, la société civile s'est mobilisée dès les premiers temps de l'agression pour soutenir le peuple ukrainien.

Dans cet élan de solidarité et de soutien inédit, le CESER Grand Est s'associe à l'ensemble des condamnations unanimes de l'État, des collectivités territoriales, et de tous les citoyens engagés, à titre collectif ou individuel, et salue toutes les formes de soutien et de solidarité au peuple ukrainien.

Le Grand Est est inscrit dans une région où les guerres successives ont durablement marqué les populations et l'histoire de ses territoires, qui depuis 1945, ont sans relâche mobilisé leurs énergies pour construire des territoires de paix durable. Ils ont œuvré à une construction européenne pacifiée et à la transmission des enseignements de ce passé dramatique.

Le CESER est aux côtés de la société civile européenne pour la promotion de la paix et pour une sortie du conflit armé avec une réponse politique, diplomatique et négociée.

Le CESER salue le courage du peuple ukrainien, dans sa volonté légitime de vivre en paix dans un État démocratique et souverain. Pour tous les peuples, la paix universelle n'a de sens que si l'on est uni vers elle et pour elle.

**Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est
à l'unanimité lors de sa plénière du 10 mars 2022.**